



## Rapport de validation AQC<sup>MD</sup>

### Annexe 5.1 Liste de vérification servant à l'évaluation annuelle pour les sites et les moulanges AQC

VALIDATION COMPLÈTE     VALIDATION PARTIELLE

**DIRECTIVES :**

- S'il y a plus d'un bâtiment associé au site inscrit au programme, les numéros d'identifications de chaque bâtiment ainsi que le(s) numéro(s) de tatouage respectifs doivent être répertoriés sur l'annexe 5.1.
- Cette nouvelle version de l'annexe 5.1 doit être complétée sur une base annuelle, en concordance avec le cycle établi par le programme AQC pour le site.
- Une copie de l'annexe 5.1 sera conservée au site ainsi qu'au bureau du coordonnateur provincial du programme AQC.
- Tous les sites de type B qui complètent l'annexe 5.1 pour la première fois (après un minimum de 12 mois suite à l'adhésion) deviendront automatiquement un site de type A si toutes les exigences du programme sont respectées.

**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS**

**NUMÉRO(S) DE TATOUAGE**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- A. S'il y a une moulange AQC sur ce site complétez toutes les sections suivantes.
- B. Si ce site est desservi par une moulange AQC située sur un autre site, indiquez le numéro d'indentification du site (NIS) de la moulange AQC ou l'adresse du site / numéro de lot.

- C. S'il n'y a pas de moulange AQC sur ce site ou si ce site n'est pas desservi par une moulange AQC, répondez S.O. ci-dessous et passez à la section III.
- S.O.



# Rapport de validation AQC<sup>MD</sup>

## SECTION I : EXIGENCES EN MATIÈRES D'ÉVALUATION ANNUELLE POUR LES MOULANGES AQC

| #  | ÉVALUATION ANNUELLE DES EXIGENCES POUR LES MOULANGES AQC  | OUI                   | NON                   | S/O                              | #  | ÉVALUATION ANNUELLE DES EXIGENCES POUR LES MOULANGES AQC   | OUI                   | NON                   | S/O                              |
|----|---|-----------------------|-----------------------|----------------------------------|--|--|-----------------------|-----------------------|----------------------------------|
| 1  | La moulange AQC est inscrite au programme AQC et détient un statut valide.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | 5  | La moulange AQC a obtenu l'annexe 3 (lettre(s) de garantie) émise(s) par des meuneries commerciales d'aliments du bétail (types A, B et D) qui lui fournissent des aliments, confirmant que ces installations satisfont aux exigences du PCCPER. (L'annexe 3 n'est pas nécessaire pour les aliments à ingrédient unique (tels que les concentrés de minéraux, les vitamines, les saveurs et les enzymes) fabriqués dans des installations autres que des installations fabriquant des aliments du bétail (types A, B et D)). | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>            |
| 2  | Il n'y a pas d'actions correctives non résolues en vertu du programme AQC pour cette moulange AQC.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | Inscrire le nom et l'endroit (ville) ou le code de l'installation de la (des) meunerie(s) commerciale(s) qui fournit des aliments à la moulange AQC :<br>.....<br>.....<br>..... |  |                       |                       |                                  |
| 3A | La moulange AQC n'a pas fabriqué d'aliments pour animaux contenant de la ractopamine depuis son adhésion au programme et les registres qui en attestent sont disponibles depuis la dernière validation AQC et mis à la disposition des auditeurs sur demande.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | 6  | Les registres du programme AQC ayant trait au mélange et au séquençage des aliments sont gardés au dossier depuis la dernière validation AQC et sont disponibles pour les auditeurs sur demande.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 3B | La moulange AQC ne fabrique pas ou n'a pas sur place d'aliments contenant de la farine de viande ou d'os provenant de bovins, destinés à l'alimentation de toutes espèces présentes sur le site (p. ex. aliment pour volailles) ou n'a pas utilisé de suppléments pouvant contenir de la farine de viande ou d'os provenant de bovins depuis son adhésion au programme ou depuis la dernière validation AQC ou depuis que la Déclaration sur l'utilisation de la farine de viande ou d'os provenant de bovins a été signée par le producteur ou le responsable AQC. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | 7  | La moulange AQC a instauré des mesures de contrôle qui lui permet de refuser des aliments du bétail dont l'origine est inconnue.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 4  | La moulange AQC possède les documents d'expédition ou les factures (bons de livraison des aliments pour animaux) pour chaque lot d'aliments reçus depuis la dernière validation AQC ou depuis son adhésion au programme, confirmant que les aliments pour animaux reçus ont été fabriqués conformément au PCCPER.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>            | 8  | Le responsable de la moulange AQC et le personnel du site savent qu'ils doivent informer le coordonnateur provincial du programme AQC dans un délai de 24 heures lors de l'introduction ou d'une introduction probable de ractopamine à la moulange AQC.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
|    |   |                       |                       |                                  | 9A   | Lors d'une validation complète, un examen du site et des registres de la moulange AQC a été effectuée.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>            |
|    |   |                       |                       |                                  | 9B   | Lors d'une validation partielle, un examen des registres de la moulange AQC a été effectué.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>            |

## SECTION II : DÉCLARATION DU VALIDEUR ET DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR

Cette moulange AQC a démontré qu'elle adhère aux exigences du PCCPER et elle conserve son adhésion.

.....  
SIGNATURE DU VALIDEUR

.....  
SIGNATURE DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR

.....  
NOM DU VALIDEUR AQC (EN LETTRES MOULÉES)

.....  
NOM DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR (EN LETTRES MOULÉES)

.....  
DATE DE L'AUDIT DE LA MOULANGE AQC



# Rapport de validation AQC<sup>MD</sup>

## SECTION III : ÉVALUATION ANNUELLE DES EXIGENCES DES SITES DE TYPES A ET B

| #  | ÉVALUATION ANNUELLE DES EXIGENCES DES SITES DE TYPES A ET B  | OUI                   | NON                   | S/O                              |
|----|--|-----------------------|-----------------------|----------------------------------|
| 1  | Le site est inscrit au programme AQC et détient un statut valide.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 2  | Il n'y a pas d'actions correctives non résolues en vertu du programme de l'AQC à ce site.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 3  | Le site dispose de numéros de tatouage exclusifs pour ces bâtiments.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 4  | Un exemplaire de l'annexe 5 est conservé dans les dossiers indiquant que le site est conforme aux exigences du PCCPER au moment de l'adhésion.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 5  | Le site a conclu une entente avec l'abattoir en signant l'annexe 2, indiquant que le site respecte les exigences du PCCPER au moment de l'adhésion.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 6A | Le site peut démontrer que les porcs n'ont pas été nourris avec des aliments contenant de la ractopamine depuis son adhésion au programme et les registres qui en attestent sont disponibles depuis la dernière validation AQC et mis à la disposition des auditeurs sur demande.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 6B | Le site peut démontrer que les porcs n'ont pas été nourris avec des aliments contenant de la viande ou d'os provenant de bovins ou n'ont pas été nourris avec des suppléments contenant de la farine de viande ou d'os provenant de bovins depuis son adhésion au programme, ou depuis la dernière validation AQC, ou depuis que la Déclaration sur l'utilisation de la farine de viande ou d'os provenant de bovins a été signée par l'éleveur ou le responsable AQC. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 7  | Le site possède les documents d'expédition ou les factures (bons de livraison des aliments pour animaux) pour chaque lot d'aliments reçus depuis la dernière validation AQC ou depuis son adhésion au programme, qui confirment que les aliments pour animaux reçus ont été fabriqués conformément au PCCPER.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>            |
| 8  | Le site détient des documents démontrant que, depuis la dernière validation AQC ou depuis son adhésion au programme, les animaux qui entrent dans le troupeau n'ont pas été nourris avec des aliments contenant de la ractopamine et les registres qui en attestent existent et sont disponibles pour les auditeurs sur demande.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>            |

| #   | ÉVALUATION ANNUELLE DES EXIGENCES DES SITES DE TYPES A ET B  | OUI                   | NON                   | S/O                              |
|-----|--|-----------------------|-----------------------|----------------------------------|
| 9   | Le site possède les bons de livraison de déplacement des porcs (annexe 4) pour toutes les expéditions de porcs provenant du site production et des copies sont gardées au dossier depuis la dernière validation AQC ou depuis l'adhésion au programme et ils sont disponibles pour les auditeurs sur demande.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 10  | Le responsable AQC du site a obtenu l'annexe 3 (lettre(s) de garantie) émise(s) par des meuneries commerciales d'aliments du bétail (types A, B et D) qui lui fournissent des aliments, confirmant qu'elles satisfont les exigences du PCCPER. (L'annexe 3 n'est pas nécessaire pour les aliments à ingrédient unique (tels que les concentrés de minéraux, les vitamines, les saveurs et les enzymes) fabriqués dans des installations autres que des meuneries commerciales d'aliments du bétail (types A, B et D)). | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>            |
|     | Inscrire le nom et l'endroit (ville) ou le code de l'installation de la (des) meunerie(s) commerciale(s) qui fournit des aliments au site de production :  |                       |                       |                                  |
|     | .....  |                       |                       |                                  |
|     | .....  |                       |                       |                                  |
|     | .....  |                       |                       |                                  |
|     | <i>(Répondre S.O. si les aliments du bétail proviennent exclusivement d'une moulinerie AQC)</i>  |                       |                       |                                  |
| 11  | Le site a instauré des mesures de contrôle qui lui permet de refuser des aliments du bétail dont l'origine est inconnue.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 12  | Le rapport de validation AQC est conservé au dossier depuis la dernière validation et est disponible pour les auditeurs sur demande.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 13  | Le responsable AQC et le personnel de la ferme savent qu'ils doivent informer le coordonnateur provincial AQC dans un délai de 24 heures lors d'une introduction ou d'une introduction probable de ractopamine sur le site.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 14  | Le responsable AQC est au fait de ses responsabilités ou de celles de l'éleveur dans le cadre du programme PCCPER.   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |
| 15A | Lors d'une validation complète, un examen du site et des registres de ce site a été effectué.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>            |
| 15B | Lors d'une validation partielle, un examen des registres de ce site a été effectué.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>            |





# Rapport de validation AQC<sup>MD</sup>

## SECTION IV : SOMMAIRE DE L'AUDIT

Ce qui suit est un résumé de l'audit effectué pour le site le ..... / ..... / .....  
 JJ MM AA

### OPTION 1 – ADHÉSION SANS ÉCART

| OUI | NON |
|-----|-----|
|-----|-----|

Ce site et/ou la moulange AQC (le cas échéant) a démontré qu'il respecte les exigences du PCCPER et peut demeurer inscrit au PCCPER.



Si la moulange AQC est située sur un autre site, cette moulange AQC détient un statut valide pour le PCCPER et le programme AQC.



### OPTION 2 – ADHÉSION AVEC UN ÉCART MINEUR

| OUI | NON |
|-----|-----|
|-----|-----|

Les écarts aux exigences mentionnées précédemment et décrites ci-dessous ont été relevés au site et/ou à la moulange AQC (le cas échéant) au moment de l'audit :

.....  
 .....

Des actions correctives ont été prises pour corriger la situation **dans les 15 jours ouvrables** suivant la date de l'audit et une vérification a permis de constater que la situation a été corrigée. **Date à laquelle les actions correctives ont été complétées :** ..... / ..... / .....  
 JJ MM AA

Le site et/ou la moulange AQC (le cas échéant) a corrigé les écarts relevés de façon efficace, a démontré qu'il satisfait aux exigences du PCCPER et peut demeurer inscrit au PCCPER.



Si la moulange AQC est située sur un autre site, cette moulange AQC détient un statut valide selon le PCCPER et le programme AQC.



### OPTION 3 – ÉCART MAJEUR ENTRAINANT UNE NON-ADHÉSION

Les écarts mineurs n'ont pas été corrigés **dans les 15 jours ouvrables** suivant la date de l'audit.

OU

Il y a eu une introduction ou une introduction probable de ractopamine sur le site et/ou à la moulange AQC.

Le site et/ou la moulange AQC doit être retiré du PCCPER.

## SECTION V : DÉCLARATION DU VALIDEUR ET DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR

.....  
 SIGNATURE DU VALIDEUR

.....  
 SIGNATURE DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR

.....  
 NOM DU VALIDEUR (EN LETTRES MOULÉES)

.....  
 NOM DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR (EN LETTRES MOULÉES)

.....  
 DATE DE L'AUDIT DU SITE

..... / ..... / .....  
 JJ MM AA  
 DATE DE SIGNATURE DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR

L'annexe 5.1 et le rapport de validation AQC doivent être envoyés au coordonnateur provincial du programme AQC. Des copies de l'annexe 5.1 et du rapport de validation AQC seront conservées au site et par le valideur du programme AQC.